

ACTUALITÉ DE LA RÉFORME DE LA FORMATION

Jean-Pierre WILLEMS

Lundi 23 Avril 2018

Les 5 piliers de la réforme pour le gouvernement

1. Pour que les résultats soient meilleurs il faut des ruptures et pas seulement une réforme
2. Les bénéficiaires (entreprises et salariés) doivent avoir plus de libertés
3. La paritarisme ne doit plus être centré sur la gestion financière mais sur l'action et les services rendus
4. Pour que la réforme réussisse, l'Etat doit en assurer le pilotage
5. La logique économique doit primer sur la logique sociale qui prévaut depuis plus de 45 ans

Une réforme systémique

ALTERNANCE

- Contribution unique au financement de l'alternance
- Suppression de la carte régionale d'apprentissage
- Création d'un label pour les CFA
- Maintien du contrat d'apprentissage et du contrat de professionnalisation

FORMATION ENTREPRISE

- Plan de développement de compétences
- Définition de l'action de formation
- Discussion de la formation dans la QVT
- Mutualisation TPE/PME

DROITS DES SALARIÉS

- Monétisation du CPF
- Intégration du CIF au CPF
- Renforcement du CEP

RÉFORME DU MARCHÉ DE LA FORMATION (QUALITÉ)

RÉFORME DU SYSTÈME DE CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

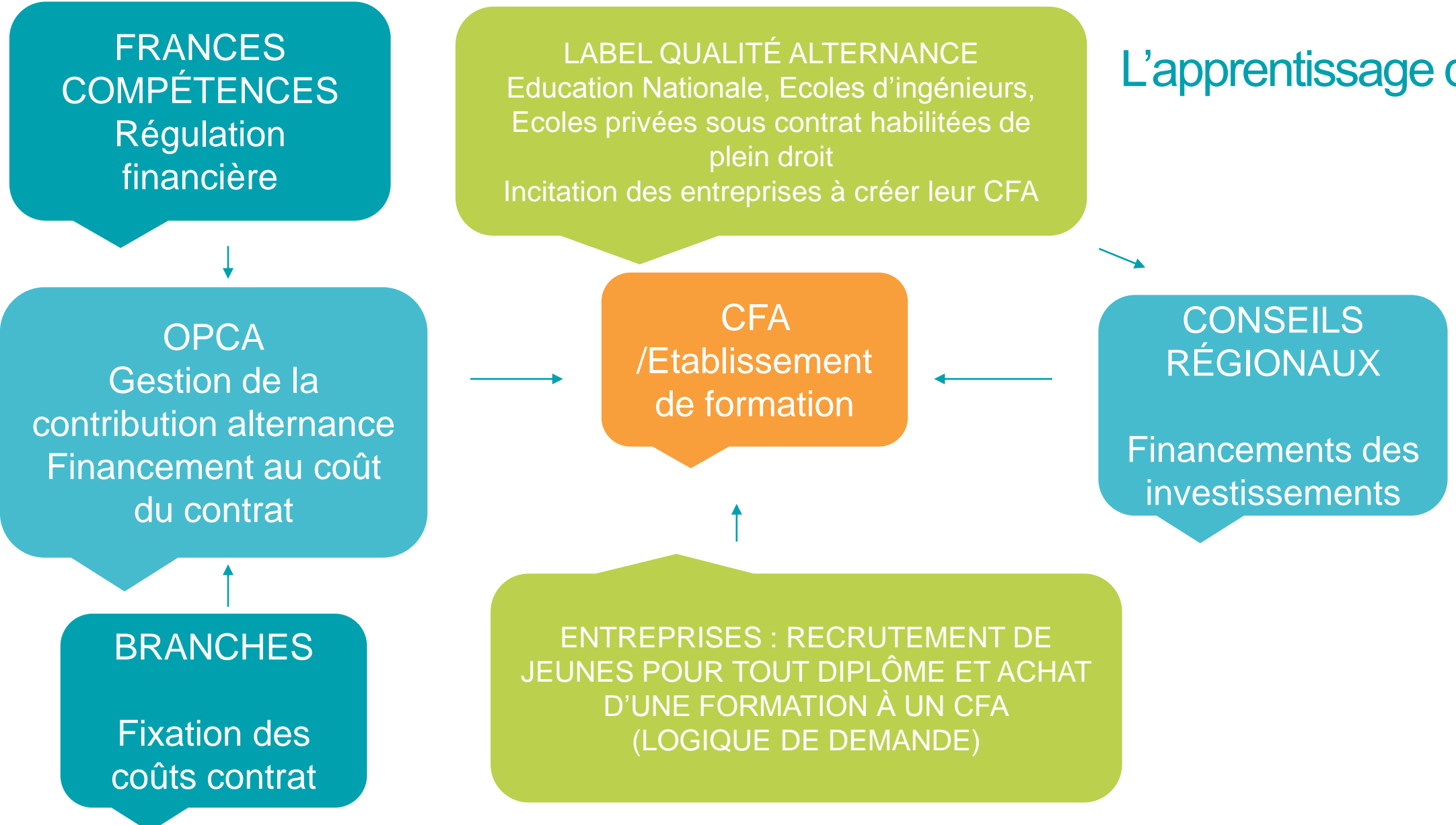
RÉFORME DE LA GOUVERNANCE ET DES ORGANISMES PARITAIRES

Le calendrier de mise en oeuvre



ALTERNANCE : LE BIG BANG DE L'APPRENTISSAGE

L'apprentissage demain

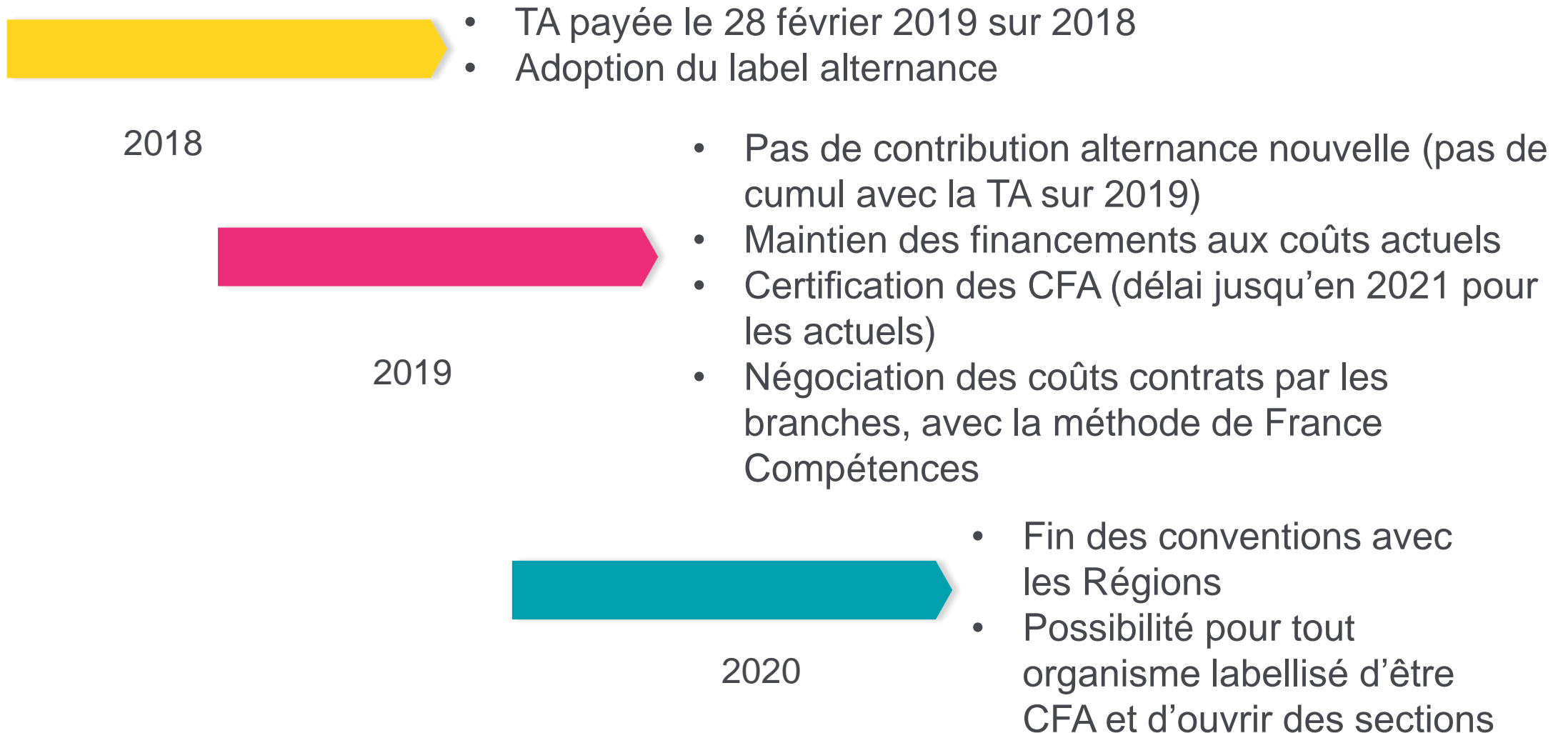


Changements pour les entreprises

- Suppression de la taxe d'apprentissage et de la liberté d'affectation des fonds
- Liberté de recrutement pour tous métiers et tous niveaux
- Attractivité renforcée du contrat d'apprentissage Vs contrat de professionnalisation
- Simplification des démarches
- Gratuité maintenue de l'apprentissage (sous réserve du droit à facturation de coûts supplémentaires, comme actuellement)
- Incitation des branches non impliquées dans l'apprentissage à le développer

Devrait se traduire par une augmentation du nombre d'apprentis (mais peut-être une baisse du nombre de contrats de professionnalisation)

Gestion de la période transitoire



LE CPF, PIVOT DES DROITS DES SALARIÉS

Les 5 piliers du gouvernement déclinés pour les droits des salariés

1. Rupture : fin du congé individuel de formation, droit emblématique
2. Les bénéficiaires (entreprises et salariés) doivent avoir plus de libertés : désintermédiation pour l'utilisation des droits au CPF
3. La paritarisme ne doit plus être centré sur la gestion financière mais sur l'action et les services rendus : gestion financière « technique » par la Caisse des Dépôts
4. Pour que la réforme réussisse, l'Etat doit en assurer le pilotage : mise en place d'une application pilotée par l'Etat
5. La logique économique doit primer sur la logique sociale : monétisation des droits des salariés

UN CPF MONÉTISÉ DONT LA GESTION EST
CONFIÉE À LA CDC

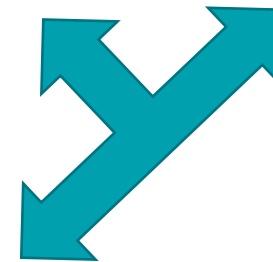
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Gestion des droits en euros
500 euros/an plafond à 5 000 euros
800 euros/an plafond à 8 000 euros si niveau infra V
Paiement des prestations

ORGANISMES DE FORMATION

Labels
Publication des résultats
Prix

SYSTÈME D'ORIENTATION
PROFESSIONNELLE EN LIGNE



Application
Grand
Public

Un CPF de transition pour remplacer le CIF

CPF DE TRANSITION PROFESSIONNELLE (CDI ET CDD)



Accompagnement
en CEP
obligatoire
Positionnement en
amont
Titre RNCP ou
CQP/CQPI

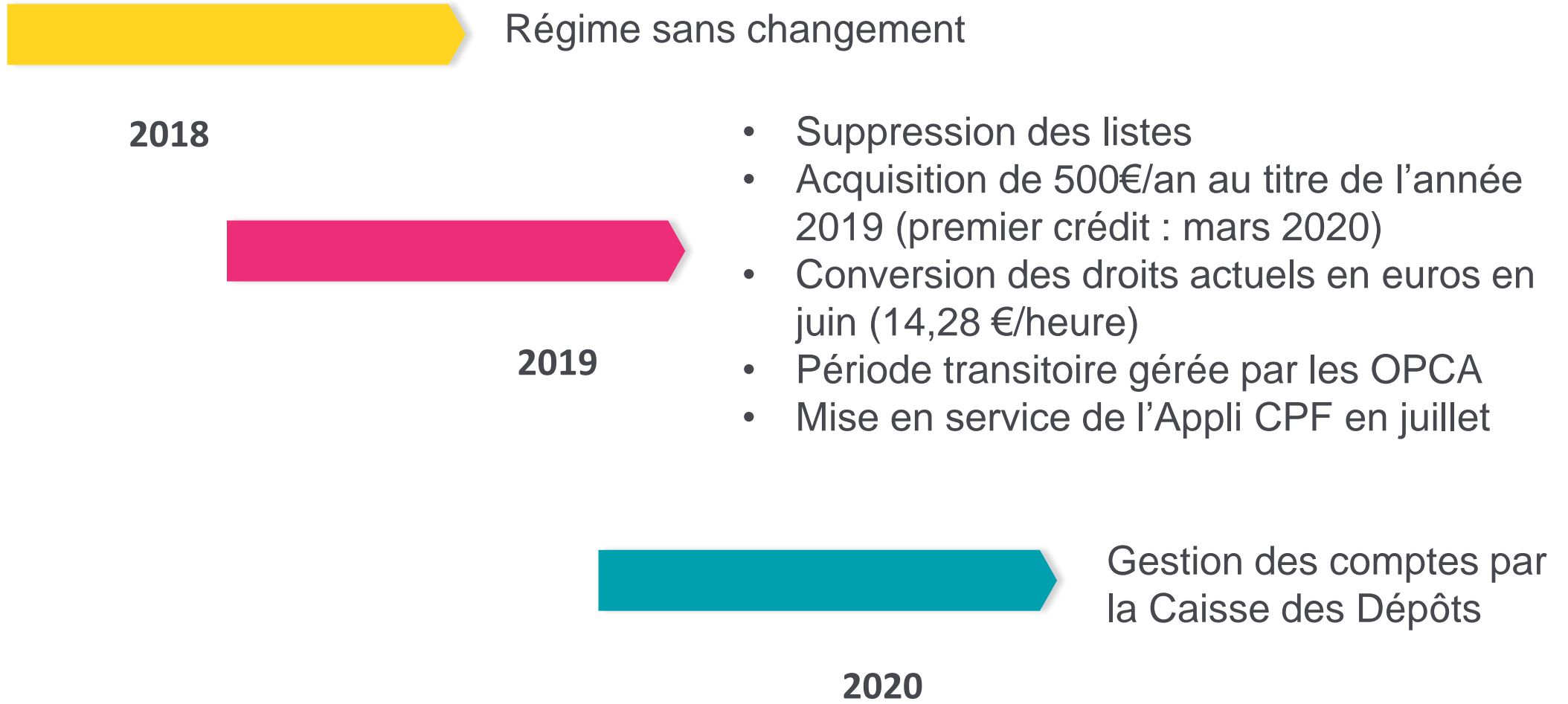


Instruction de la
demande par
les COPAREF
(gestion
paritaire pour le
Gouvernement)



Enveloppe
spécifique (0,1
%) gérée
paritairement
(Frais + Salaire)

Calendrier de l'évolution du CPF



DU PLAN DE FORMATION AU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Les 5 piliers du gouvernement déclinés pour la formation en entreprise

1. Rupture : Plus de lien entre la contribution formation et l'investissement formation (sauf pour les entreprises de moins de 50 salariés)
2. Les bénéficiaires (entreprises et salariés) doivent avoir plus de liberté : élargissement de la définition de l'action de formation et du plan de formation
3. Le paritarisme ne doit plus être centré sur la gestion financière mais sur l'action et les services rendus : suppression des OPCA sous leur forme actuelle, création des opérateurs de compétences
4. Pour que la réforme réussisse, l'Etat doit en assurer le pilotage : France Compétences procèdera à l'agrément des opérateurs de compétences
5. La logique économique doit primer sur la logique sociale : les filières économiques (et non les branches) structurent les opérateurs de compétences

Obligation de gestion de parcours sur 6 ans

Réalisation d'au moins un entretien tous les 2 ans

Atteinte de 2 critères sur 3 (4) :
Suivi d'une formation
Evolution salariale ou professionnelle
Obtention d'une certification
Proposition d'un abondement du CPF (50 % des droits minimum)

Les périodicités des entretiens et les critères de gestion du parcours peuvent être modifiés par accord de branche

ATTENTION!
PAS DE PÉNALITÉ
POUR LES
ENTREPRISES DE
MOINS DE 50
SALARIÉS

- Pénalités : pour défaut de gestion (par salarié)
- Abondement du CPF de 100 heures (130 h temps partiels)
 - Versement d'une pénalité à l'OPCA de 30 € de l'heure (3000 euros ou 3900 euros)
 - Possibilité de suivre les 100 heures pendant le temps de travail

Une définition élargie de l'action de formation

1. Des objectifs professionnels en terme de compétences
2. Un processus pédagogique organisant les apprentissages (par tous moyens)
3. Une évaluation des compétences (en lien avec les situations de travail)

**DISPARITION DU PROGRAMME, RECENTRAGE SUR
LA CAPACITÉ PROFESSIONNELLE**

Du plan de formation au plan d'adaptation et développement des compétences

P
L
A
N
S
D
E
C
O
M
P
E
T
E
N
C
E
S
D
E
V
E
L
O
P
P
E
M
E
N
T

PLAN DE
FORMATION

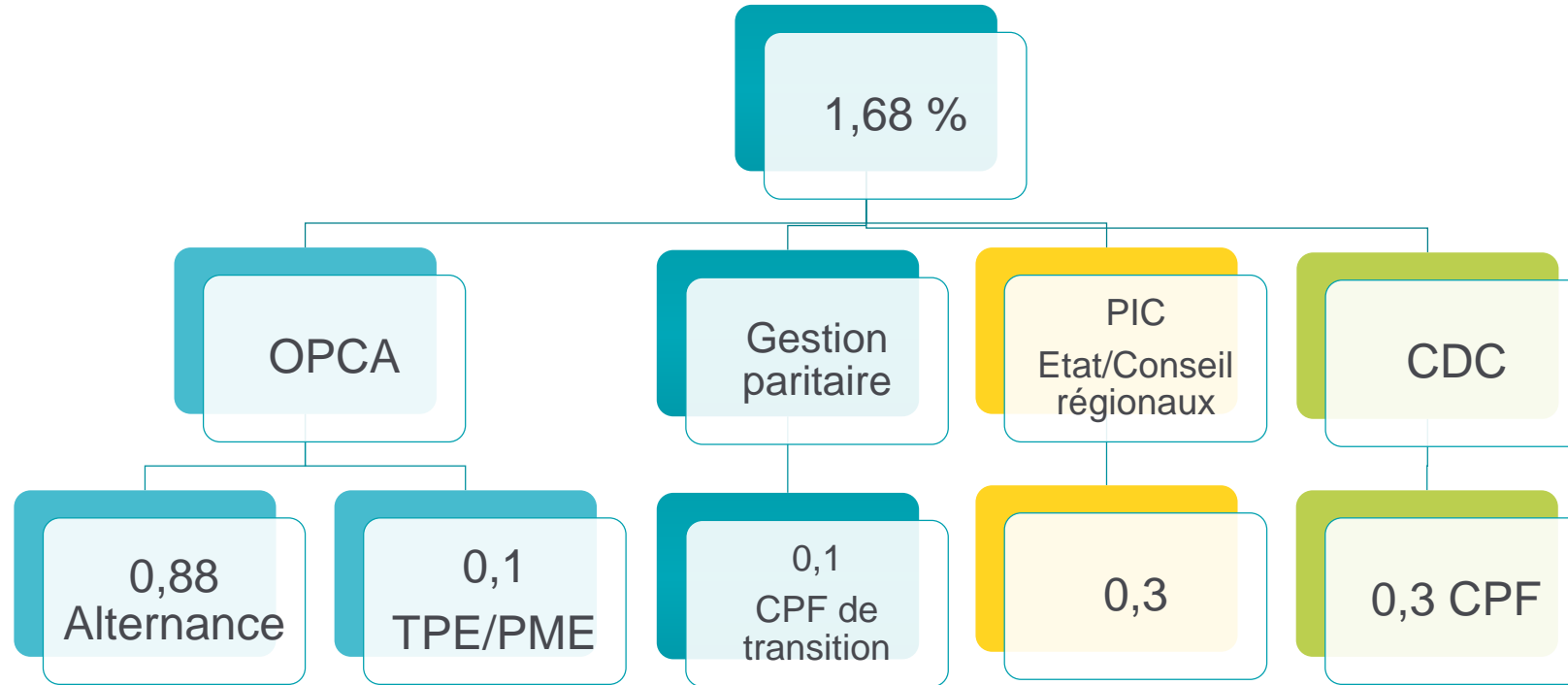
ACTIONS DE FORMATION ET ASSIMILEES

(Bilan de compétences, accompagnement VAE et VAE, orientation, insertion, accompagnement vers l'emploi)

ACTIONS FORMATIVES (OU DE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL)

Information, évènementiels, analyse de pratiques, supervision, coaching, travail collaboratif, colloques, learning expedition, congrès, clubs professionnels, tutorat, mise à disposition de ressources, participation à des projets, etc.

Des financements revisités



Les financements de la formation (Taux pour les entreprises de 250 et +)

Les financements des OPCA aujourd'hui

Obligation conventionnelle branche (500 MILLIONS)

Compte personnel de formation (800 MILLIONS)

Contrats et Périodes de Professionnalisation (1700 MILLIONS)

Plan moins de
11
400 MILLIONS

Plan 11 à 49
175 MILLIONS

Plan 50 à 299
110 MILLIONS

Versements
volontaires
entreprises

Versements
volontaires
entreprises

Versements
volontaires
entreprises

Versements
volontaires
entreprises

Versements
volontaires
entreprises

1500 MILLIONS

POSSIBILITE DE MUTUALISATION VOLONTAIRE

Les financements des opérateurs de compétences demain

Contrats d'Apprentissage et de Professionnalisation 4 000 MILLIONS

Plan moins de 50

500 MILLIONS

Obligation conventionnelle branche 500 MILLIONS

Versements
volontaires
entreprises

Versements
volontaires
entreprises

Versements
volontaires
entreprises

Versements
volontaires
entreprises

Versements
volontaires
entreprises

POSSIBILITE DE MUTUALISATION VOLONTAIRE

MAINTIEN DES
VERSEMENTS
VOLONTAIRES ?

Les opérateurs de compétences demain



Fin des agréments des OPCA et OPACIF (FONGECIF) en 2019

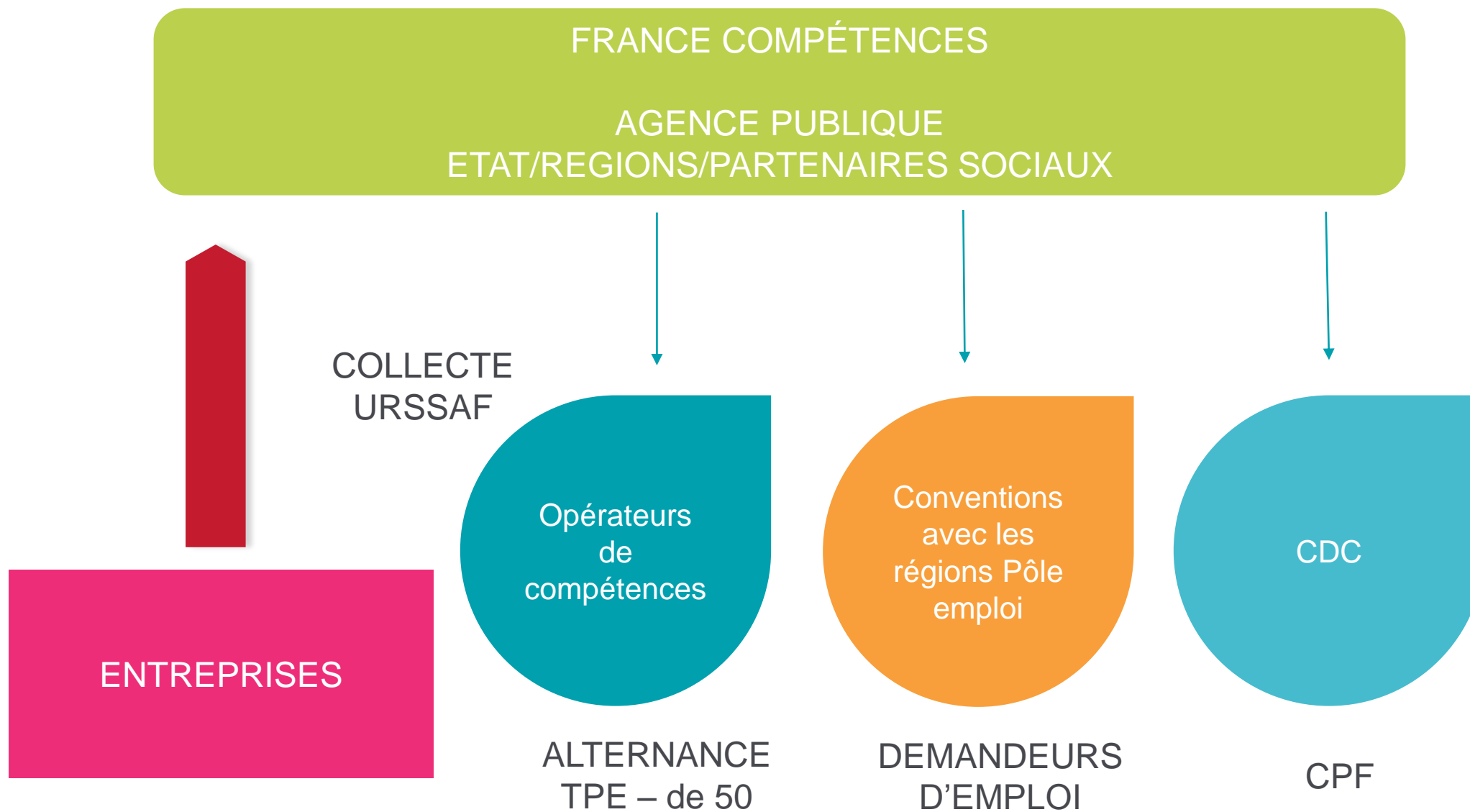
Définition des grandes filières économiques fin 2018

Regroupement des OPCA dans une logique de cohérence de filières 2020 = Négociation et agrément des nouveaux OPCA en 2019

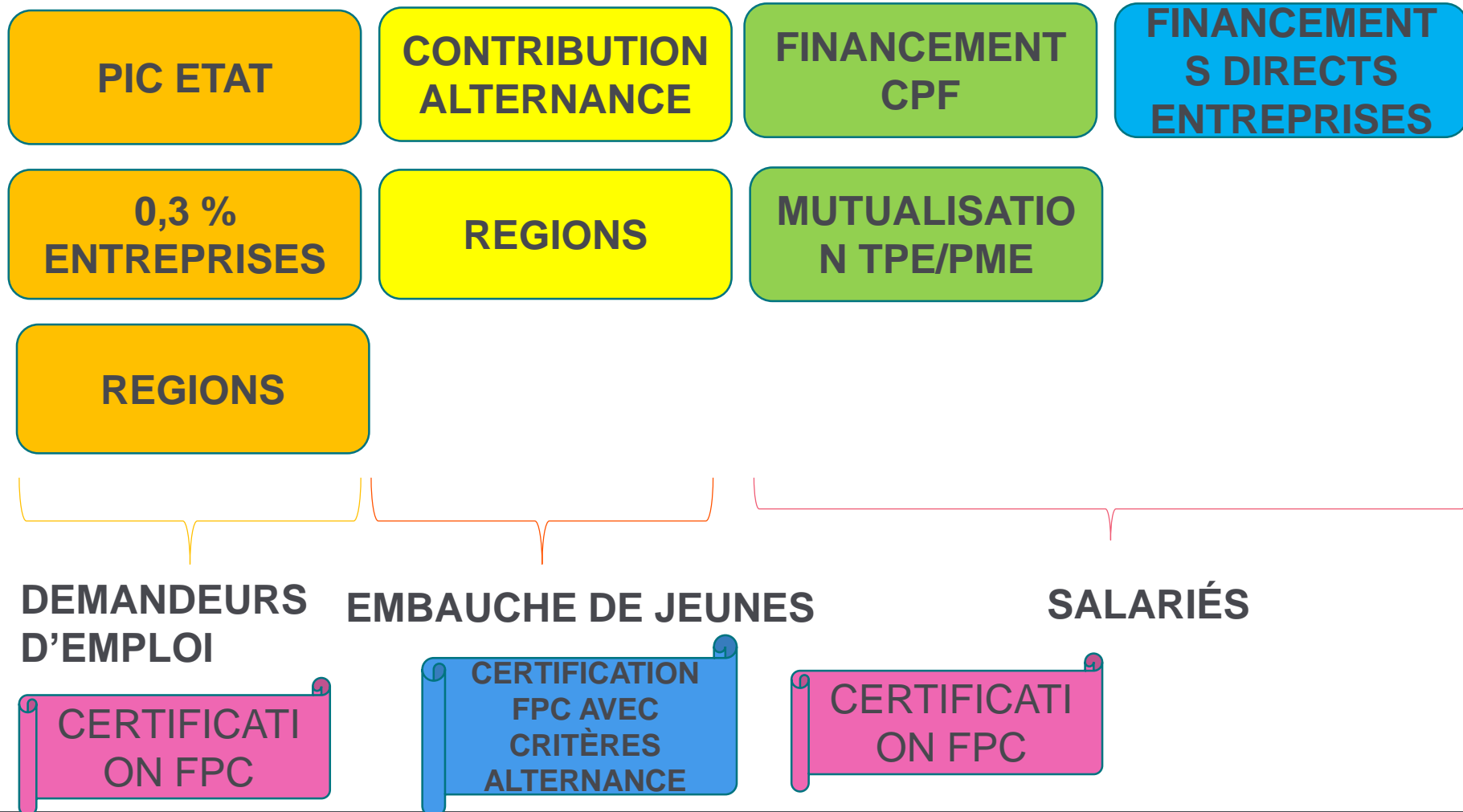
Suppression des FONGECIF

Changement du modèle économique des OPCA en 2019

Le financement à l'horizon 2020/2021



• LES FINANCEMENTS DU MARCHÉ DE LA FPC



DES NÉGOCIATIONS DE BRANCHE A VENIR

Une négociation de branche en 2019

Les branches pourront décider :

1. Des critères permettant de vérifier si l'employeur s'est bien acquitté de son obligation de gérer les parcours professionnels
2. Des coûts des contrats d'apprentissage et de professionnalisation
3. Des conditions de compétence professionnelle du maître d'apprentissage
4. De la durée maximale des formations réalisées en dehors du temps de travail
5. De leur rattachement à un opérateur de compétences.

Merci